

L'évolution phonétique des gallicismes de l'arabe égyptien
التطور الصوتي للكلمات الفرنسية المقتبسة في العامية المصرية

Dr. Fatma Ashour Mostafa ABDALLAH
Lecturer, French Language Department
Faculty of Al-Asun, Beni-Suef University

د. فاطمة عاشور مصطفى عبدالله
مدرس بقسم اللغة الفرنسية
كلية الألسن، جامعة بني سويف

The phonetic evolution of Gallicisms of Egyptian Arabic

Abstract:

The purpose of this study is to focus on phonetic evolution of Gallicisms in Egyptian Arabic. During the Modern Renaissance of Egypt, hundreds of French words were borrowed by Egyptian speakers in many fields of life. These loanwords are adapted to the phonetic rules of the recipient language. It is a question of full adaptation to the point that the monolinguals may ignore the foreign origin and don't know their equivalents in Arabic. The current study contains two parts. The first part covers the changes of acoustic image of Gallicisms; these changes refer mainly to the interaction between phonemes in the same loanword (assimilation, dissimilation and metathesis), and the distinct phonological system of recipient language. The second part explores the socio-historical conditions under which this borrowing had happened. More specifically, we tend to focus on the nature of French-Egyptian contact in the 19th and 20th centuries and demonstrate the linguistic competence of borrowers.

Keywords: Linguistics, phonetic evolution, loanwords, assimilation, dissimilation

التطور الصوتي للكلمات الفرنسية المقتبسة في العامية المصرية

الملخص:

تهدف هذه الدراسة إلى إلقاء الضوء على تطور نطق الكلمات المقتبسة من اللغة الفرنسية في العامية المصرية. فخلال نهضة مصر الحديثة، اقتبس المصريون مئات الكلمات الفرنسية في العديد من مجالات الحياة، وتأثرت هذه الكلمات بالقواعد الصوتية للغة الاقتباس؛ فقد كان الاندماج في هذه اللغة كاملاً لدرجة أن المتحدثين بها قد يجهلون أن هذه الكلمات من أصل أجنبي، بل ولا يعلمون لها مرادف عربي. تتكون هذه الدراسة من جزئين رئيسيين: الجزء الأول يتناول التغيرات التي طرأت على نطق الكلمات الفرنسية بعد الاقتباس. فهذه التغيرات ترجع في بعض الحالات إلى تأثير الأصوات على بعضها البعض داخل الكلمة المقتبسة (تشابه الأصوات المختلفة، وتباين الأصوات المتشابهة، وتبديل مواقعها)، وفي الحالات الأخرى تتأثر الكلمات بالطبيعة الخاصة للنظام الصوتي في لغة الاقتباس. أما الجزء الثاني فيستعرض السياق التاريخي والاجتماعي الذي حدث خلاله الاقتباس؛ وعلى وجه التحديد تركز الدراسة على طبيعة العلاقات المصرية الفرنسية وقت الاقتباس والقدرة اللغوية للمقتبسين.

الكلمات المفتاحية: اللغويات، التطور الصوتي، الاقتباس، التجانس الصوتي، التباين الصوتي

L'évolution phonétique des gallicismes de l'arabe égyptien

1. Introduction

La problématique de la présente étude part du fait que près de six cents mots français entrent dans l'usage de l'arabe égyptien, emprunts dont les usagers n'ont guère le sentiment d'utiliser des mots étrangers, emprunts dans la langue d'un pays qui n'a pas subi de vraie colonisation française. Sous forme d'expédition, l'existence française n'a duré que trois ans sur le sol égyptien (entre 1798 et 1801). Le contact s'est poursuivi tout au long du XIX^e siècle et jusqu'à la moitié du XX^e siècle, contact pacifique dont l'objectif est de régénérer le pays sur le modèle occidental.

Notre intérêt est accordé aux grands changements de l'image acoustique des mots français établis en arabe égyptien. Ces néologismes sont tellement intégrés au système phonétique arabe que leur étrangeté n'est presque plus attestée. Le présent travail constitue une étude explicative de la réalisation phonétique de ces emprunts dans la langue d'accueil. Étant d'origine différente, le français (langue indo-européenne) et l'arabe (langue sémitique) comportent un système phonologique tout à fait distinct. Ils possèdent des phonèmes spécifiques qui s'amoussent ou changent pendant l'adaptation phonétique des emprunts. Du côté français, tant de recherches exposent l'adaptation phonétique des arabismes (Pihan, 1847 ; Devic, 1876 ; Lammens, 1890 ; Roudet, 1908 ; Nasser, 1966) ; contrairement au côté arabe, et particulièrement arabe égyptien, où les gallicismes sont peu explorés et, quelques fois, mal identifiés.

Dans une étude intitulée *Les mots français intégrés dans le parler arabe quotidien d'Égypte* (Ahmed, 2012), un bon nombre d'emprunts sont qualifiés de gallicismes alors qu'ils remontent à des étymons italiens ; tels que مكرونة [gwanti] جوانتى¹, [fokolatah] شوكولاتة [makaronah], بلياردو [balonah] بلونة [vanilja] فانيليا [tortah] تورتة [beljardo] كوميديا [komedja] كومسري [komsari] بلوزة موضة [modah] صابون [šabon] كابينة [kabinah] كومودينو [komodino] موبيليا [mobilja] قنصل [sarinah] سارينة [varandah] فراندة [mazarjko] مزايكو [qonşol] بورصة [borşah] فاتورة [faktorah] بوسطة [boştah] بوسطة [vatrinah]². Des anglicismes sont présentés à tort comme gallicismes, par exemple : دراما [derama], بنك [bank], رول [rol], روتين [rotin], كوكتيل

[koktel]³. Des mots d'origine turque sont attribués à tort au français, comme أبيه [ʕabeh], بابا [baba], فانلة [fanelah]⁴.

Au-delà de la ressemblance phonétique, morphologique et sémantique entre ces mots et leur équivalent plutôt en italien, en anglais et en turc qu'en français, ils sont définis comme des emprunts venant de ces langues dans *A Dictionary of Egyptian Arabic* (désormais DEA), dictionnaire étymologique publié en 1986 sous le parrainage de l'Université américaine du Caire. Il est vrai que les emprunts sont attestés dans d'autres dictionnaires (à partir d'*An arabic-english vocabulary of the colloquial arabic of Egypt* de Socrates Spiro paru en 1895), mais la plupart des ouvrages ne mentionnent pas nettement l'origine et l'étymon de ces mots étrangers comme le fait le DEA. Les auteurs de ce dictionnaire, Martin Hinds et El-Said Badawi, ont mené un travail philologique minutieux en arabe égyptien pour cerner les lexiques spécialisés et courants, indigènes et empruntés aux langues étrangères ; et cela fait de cet ouvrage la référence des dictionnaires postérieurs.

La présente étude comporte deux parties complémentaires. La première partie expose les phénomènes phonétiques qui contribuent à l'évolution des gallicismes et à l'intégration dans l'arabe égyptien, et pour ce faire, le DEA constitue la source des données. Dans la seconde partie, nous envisageons de combler le manque de la datation des emprunts dans ce dictionnaire par l'étude du contexte sociohistorique dans lequel s'est fait ce transfert linguistique.

2. Étude phonétique des gallicismes de l'arabe égyptien

L'adaptation des mots français en arabe égyptien s'est réalisée avec un changement considérable sur le plan phonétique. Certains gallicismes évoluent en raison de l'influence qu'exercent les phonèmes les uns sur les autres à l'intérieur du même mot, et les autres s'adaptent à la nature distincte de l'environnement phonétique d'accueil. Des derniers gallicismes subissent l'omission des syllabes d'une façon inconditionnée, ce qui altère la forme originale. Ces trois cas de changement phonétique sont détaillés dans les lignes qui suivent.

2.1. Modification due à l'entourage phonétique

Les changements phonétiques qui font l'objet de cette partie de l'étude sont conditionnés par l'environnement phonétique à l'intérieur des mots. Les sons du même mot influent les uns sur les autres : dans certains cas, les sons distincts tendent à s'assimiler, contrairement aux autres cas où les sons similaires peuvent se différencier. Ajoutons à cela que des sons différents se remplacent parfois l'un l'autre dans le mot.

2.1.1. Assimilation

Les traits phonétiques peuvent s'imposer d'un son à un autre contigu ou à distance, totalement ou partiellement. Ce transfert produit des variantes combinatoires, et non pas libres faites à volonté dans un contexte donné. Quant aux gallicismes de l'arabe égyptien, l'assimilation s'effectue souvent entre sons non contigus. Une économie articulatoire se fait en prononçant ces mots français où les sons s'alignent les uns sur les autres au niveau du lieu ou du mode d'articulation. Cette dilution produit une métaphonie, autrement dit, une harmonie vocalique pour ces emprunts (Carton, 1974, p. 82). Trois types d'assimilation se font d'après la direction du transfert de trait articulatoire dans la chaîne parlée : régressive, progressive ou les deux à la fois.

- Assimilation régressive

De façon générale, la régression est le mouvement d'assimilation le plus fréquent. Lors de la prononciation d'un son, le locuteur prépare déjà le son qui suit dans le mot, et cette anticipation vocalique peut produire des variantes d'un même son en distribution complémentaire. Deux cas d'assimilation régressive peuvent s'effectuer : le son transformé se confond totalement avec le son suivant, ou il subsiste partiellement.

Pour l'assimilation totale, les sons en contact deviennent définitivement identiques. À titre d'exemple, dans le terme d'électricité *rosace*, le son ouvert [a] exerce une influence sur le son semi-fermé [o] de la syllabe précédente, influence entraînant son ouverture : [razaz] (رزاز). Aussi, dans le gallicisme *béchamel*, le son [a] transmet-il régressivement son degré d'ouverture au son semi-fermé [e] : [baʃamel] (بشاميل). L'instrument de mesure de longueur *ped à coulisse* s'adapte en arabe égyptien. Dans cette locution, la préposition disparaît et les sons étirés [je]

du premier nom s'alignent sur le son arrondi du second : [bokolis] (بكوليس). L'influence totale peut s'effectuer entre sons consonantiques. Le mot *changeant* qui désigne le tissu de couleur changeante en arabe égyptien s'adapte avec la sonorisation du son constrictif post-alvéolaire [ʃ] sous l'influence de son homologue [ʒ] qui suit : [ʒanzʌ] (جانجا). Le son alvéolaire vibrant [r] s'assimile au latéral [l] dans *régulateur* pour devenir [laglator] (لجلاتور), et ajoutons à ceci l'assimilation régressive entre les voyelles [e] et [a].

Par ailleurs, l'influence entre les sons peut être partielle et ne mène pas à les confondre entièrement dans les gallicismes. L'emprunt *cellophane* possède en arabe égyptien deux prononciations dépendant de l'assimilation du son [e] au [o] : [selofan] ou [solofan] (سلوفان). Une fermeture se fait pour le son initial [a] dans *accessoire* en raison de l'influence régressive du [e] : [ʕaksəswar] ou [ʕeksəswar] (اكسسوار). Par contre, une ouverture est aperçue dans *nitrate* pour le son [i] sous l'influence du [a] qui suit dans le mot : [nitrət] ou [natarat] (نترات).

L'assimilation régressive partielle s'observe aussi entre consonnes. Un trait d'assourdissement peut se transférer du son dental [t] au [d] dans *dentelle* : [dantelah] ou [tantelah] (دنتلة/تنتلة). D'ailleurs, le son constrictif alvéolaire [z] peut assimiler l'occlusif dental [d] dans *mademoiselle* et cela produit trois variantes pour ce même mot : [madmozel], [madmazel] ou [mazzazel] (مدمزيل/مزمزيل).

- Assimilation progressive

Ce type d'assimilation est peu remarquable que le précédent dans notre cas d'étude. Il s'agit d'une influence articulaire exercée d'un son au son suivant à l'intérieur du même mot. Sous forme d'une assimilation totale, la voyelle ouverte [a] transmet souvent son degré d'aperture à la voyelle suivante, comme dans les emprunts *marmiton* [marmaʔon] (مرمطون), *canapé* [kanabah] (كنبة), *marquise* [markazet] (مركزيت), *satiné* [sataneh] (ستانية), *centrifuge* [santarafiʃ] (سنتر فيش). L'assimilation progressive se fait partiellement dans le cas suivant où le son [o] transmet le trait d'arrondissement au son étiré [i] dans *oxygène* pour se prononcer donc [ʕoksizɪn] ou [ʕoksozɪn] (اكسجين).

- **Assimilation à la fois progressive et régressive**

Le transfert du trait articulatoire peut se faire dans les deux directions de mouvement. Dans notre cas d'étude, le son transformé par assimilation reçoit le même trait articulatoire des deux directions. Pour exemplifier cette influence doublée, le son [ə] dans *canevas* cesse d'être muet et s'assimile aux sons [a] qui l'entourent : [kanavah] (كنفاه). Aussi, dans la locution *au revoir*, le [ə] s'aligne-t-il totalement sur les sons arrondis postérieurs [o] et [w] : [ʃorovwar] (أورفوار). Cette même influence peut être exercée entre consonnes. La locution *mise en plis* s'adapte phonétiquement sous l'influence labiale des sons [m] et [b] sur le son nasal apico-dental [n], [mezambeleh] (مزمبليه); pendant que cette modification phonétique ne se fait pas dans la locution *mise en scène* [mezansen] (ميزنسين).

2.1.2. Dissimilation

Cette modification phonétique contrarie l'assimilation : les sons similaires tendent à se différencier dans un nombre de gallicismes. Ces sons peuvent être vocaliques ou consonantiques, contigus ou non, et la différenciation se réalise totalement ou partiellement.

- **Sons contigus**

En dépit du fait que le cheminement fréquent de l'évolution phonétique est la sonorisation des sons sourds qui peuvent ensuite s'amuïr (Carton, 1974, p. 147), l'adaptation phonétique des gallicismes en arabe égyptien révèle, dans un bon nombre de cas, la substitution des consonnes sourdes aux homologues sonores qui sont phonologiquement moins forts.

De plus, tandis que les sons sonores tendent habituellement à se combiner les uns avec les autres dans la chaîne parlée, l'assourdissement se fait pour des consonnes en contact avec des voyelles. À titre d'exemple, des sons explosifs se renforcent davantage en s'assourdisant devant le son ouvert [a] : l'occlusif dorso-vélaire [g] change à son homologue [k] dans *galonné* [kaloneh] (كلونيه) et le constrictif dorso-palatal [ʒ] devient [ʃ] dans *japonaise* [ʃabonez] (شابونيز). En position intervocalique, l'occlusif apico-dental [d] peut s'assourdir et devenir [t] devant un [e] surajouté dans *ardoise* [ʃerdewaz] / [ʃertewaz] (إرتواز/إردواز), et également le son sonore [g] se transforme totalement en

[k] devant un [e] supplémentaire dans *jongleur* [ʒonkeler] (جونكلير). Ainsi, devant le liquide sonore [l], le son [g] perd-il partiellement sa sonorité dans *réglage* [reglaʒ] / [reklaʒ] (رجلاج/ركلاج).

De même, en position implosive où la consonne est faible par nature, l'assourdissement se réalise remarquablement. Pour le même gallicisme *réglage*, le son final [ʒ] tend à s'assourdir pour devenir [ʃ] : [reglaʃ] ou [reklaʃ] (ركلاش/رجلاش). Cet assourdissement s'observe dans d'autres gallicismes, et il peut être total : *accordage* [ʕakordaf] (أكرداش), *manège* [meniʃ] (منيش), *centrifuge* [santarafiʃ] (سنتر فيش) ; ou partiel : *tige* [tiʒ] ou [tiʃ] (بنداج بنداش), *bandage* [bendaʒ] ou [bendaʃ] (بنداج بنداش).

- Sons à distance

La différenciation se fait aussi pour des sons similaires non contigus, et l'emprunt *pupitre* est un exemple intéressant à aborder. Ce gallicisme a deux usages en arabe égyptien dans le domaine musical, et chaque usage se distingue par une réalisation phonétique propre. D'après le DEA, *pupitre* désigne la petite table sur laquelle se pose l'instrument musical. Une assimilation régressive se fait pour les sons vocaliques et une sonorisation affecte les deux [p] de ce mot qui se féminise par l'adjonction du suffixe <-ah> : [bebetrah] (بيتره). Pour le second usage, une différenciation s'effectue entre les deux [p] : le premier passe d'un occlusif labial au liquide lingual alvéolaire [l] et le second se sonorise, [lebeter] (ليتر) ; et cette dernière variante lexicale donne le sens de la piste de musique.

Le mot *trottoir* subit aussi de nombreux changements phonétiques. Les consonnes initiales se séparent par la voyelle semi-fermée [e] ou ouverte [a], et également la voyelle [o] se différencie de la semi-consonne [w] et devient étirée fermée [i] : [teritwar], [telitwar] ou [talitwar] (ترتوار/تلنوار). Dans les deux dernières variantes, une modification se fait par le remplacement du premier son alvéolaire vibrant [r] par l'alvéolaire latéral [l]. De même, la différenciation entre sons vibrants est partielle dans *compresseur* [kombosor] ou [kombosol] (كمبرسور/كمبرسول), et totale dans le mot *teinturerie* [tantorleh] (تنترليه).

2.1.3. Métathèse

Il s'agit de l'interversion des sons non contigus à l'intérieur du même mot, et ce phénomène phonétique s'observe dans un nombre très restreint de gallicismes. Au-delà de la différenciation des liquides vibrants, les premières voyelles de *carrosserie* peuvent se renverser et donner les deux variantes [karosreh] et [korasleh] (كرسريه/كرسليه). L'interversion des vocaliques peut être totale comme dans *manœuvre* où le son arrondi antérieur [œ] devient postérieur [o] et se renverse avec le son ouvert [a] : [monawrah] (مناورة). Ainsi ce changement peut-il se faire pour les consonnes, comme dans *clavier* où les sons [l] et [v] se remplacent l'un l'autre : [kavileh] (كافيليه). Ce phénomène affecte aussi des sons contigus. Dans l'emprunt *secrétaire*, le premier liquide vibrant [r] et le vocalique [e] se renversent au milieu du mot qui se prononce donc [sekerterc] (سكرتير).

2.2. Modification phonétique due à la langue d'accueil

L'arabe a un système phonétique distinct de celui du français. Les phonèmes consonantiques arabes sont plus nombreux et variés que ceux du français, contrairement aux sons vocaliques qui sont uniquement oraux en arabe (Blachère & Gaudefroy-Demombynes, 1975 [1937], pp. 24-27).

Trois cas de différenciation phonologique entre l'arabe et le français sont intéressants à exposer, différenciations qui ne changent cependant pas l'image acoustique des gallicismes. Alors que les sons [g] et [ʒ] correspondent à deux consonnes distinctes en français, ils représentent deux sons distinctifs d'un même phonème en arabe (graphème <ـج>). Ce phonème se réalise par un son dorso-palatal constrictif en arabe classique [ʒ], mais dorso-palatal occlusif en arabe standard moderne. Sur le plan dialectal d'Égypte, ce même phonème a trois variantes diatopiques et diastratiques : il conserve la prononciation dorso-palatale constrictive [ʒ] dans le sud du pays, vélaire occlusive [g] dans les milieux urbains du nord, mais dorso-palatale occlusive dans les milieux ruraux du nord (Waston, 2002, pp. 15-16). Cette variation phonétique rend les phonèmes français /g/ et /ʒ/ familiers auprès des locuteurs égyptiens et permet aux emprunts contenant ces phonèmes de s'établir sans changement.

Le deuxième cas de différenciation correspond à la prononciation roulée [r] et grasseyée [ʀ] du même phonème uvulaire /ʀ/ du français. Contrairement au cas précédent, ces deux sons constituent deux phonèmes distincts en arabe classique et dialectal, mais désignent deux variantes diachroniques du phonème français. En dépit de l'existence du phonème uvulaire constrictif dans la langue cible, les gallicismes conservent encore la prononciation apico-alvéolaire vibrante de l'ancien français, prononciation héritée du latin. Le transfert des gallicismes s'est fait au cours du XIX^e siècle, période de transition où la prononciation uvulaire propre aux milieux urbains (surtout à Paris) n'a pas été adoptée par tous les locuteurs (Rouillé, 2008, p. 11). Une rupture s'est effectuée entre les gallicismes et la langue d'origine au point que ces emprunts ne se soumettent plus à l'évolution postérieure.

Le dernier cas de différenciation phonologique confirme la séparation définitive entre les gallicismes et le français à un moment de l'évolution incessante. Ils se sont détachés de la langue d'origine en conservant les caractéristiques propres à cette langue au moment de l'emprunt. Les gallicismes de l'arabe égyptien conservent encore la prononciation laryngale sourde du *h* disjonctif hérité du germanique, phonème qui existe en arabe (graphème <ه>). Le son [h] se prononce dans *héroïne* [herwin] (هيروين), *chef de hall* [ʃefhol] (شفهول), *herse* [harsah] (هرسة), *havane* [havan] (هافان), tandis qu'il reste muet dans *hautbois* [ʃobwa] (أبوا), *hors d'œuvre* [ʃordevar] (أورديفر), *silhouette* [siluwet] (سيلويت).

D'autres différenciations phonologiques exigent la modification des gallicismes de l'arabe égyptien. Le changement relève, au premier plan, de l'inexistence de quelques phonèmes de la langue source dans la langue cible, et cela conduit à les remplacer par des phonèmes approximatifs. Ainsi des phonèmes indigènes tendent-ils à se surajouter dans des gallicismes, ce qui les ancre davantage dans la langue d'accueil.

2.2.1. Substitution des phonèmes indigènes aux étrangers

Cette modification phonétique est due à l'absence d'un nombre de phonèmes français dans le système phonologique arabe. Les locuteurs les remplacent normalement par des phonèmes indigènes approximatifs.

Cette substitution change certes l'image acoustique de ces mots étrangers, mais les familiarise davantage auprès des locuteurs monolingues.

- Phonèmes vocaliques

En dépit de la richesse du système vocalique français, les gallicismes se limitent au nombre restreint des phonèmes vocaliques de l'arabe égyptien. L'arabe ne possède que des vocaliques oraux. Cette caractéristique phonologique oblige les gallicismes à perdre la nasalité des phonèmes /ã/, /õ/, /œ̃/ et /ɛ̃/ pour s'intégrer dans la langue d'accueil. Ce changement peut représenter un retour en arrière dans l'histoire de ces phonèmes français. La nasalité des voyelles françaises a été le résultat d'une assimilation régressive des consonnes nasales *m* et *n* qui suivent dans la chaîne parlée. Cette assimilation est totale au point que les consonnes ont perdu définitivement leur prononciation au profit des voyelles nasalisées.

Pour exemplifier ce retour, le son [ã] se dénasalise en [am] dans *ampère* [ʃamber] (أمبير) et *embrasse* [ʃambaras] (أمبراس), en [an] dans *manchette* [manʃet] (مانشيت) et *agence* [ʃazans] (أجنس). Aussi le son [õ] se transforme-t-il en [om] ou [on] : *compars* [kombars] (كمبارس), *pompon* [bombon] (بمبون), *montage* [montaʒ] (مونتاج), *ballon* [balon] (بالون), *contrôle* [kontorol] (كنترول). Cependant, d'autres sons se dénasalisent différemment et ne s'accordent pas avec la graphie des mots originaux. Le son [ã] se transforme en [in] dans *central* [sinteral] (سنترال) et en [on] dans *croissant* [korwason] (كرواسون) et *collant* [kolon] (كلون). Le son [õ] se dénasalise en [o] oral suivi du son [h] dans *chignon* [ʃenjoh] (شنيوه) et *linon* [linoh] (لينوه). Le son [œ̃] dans *parfum* se prononce [an] sans rendre compte du graphème <m> : [barfan] (بارفان). Le [ɛ̃] se transforme en [an] dans *satin* [satan] (ستان) et *mannequin* [manekan] (مانيكان).

Les phonèmes vocaliques arrondis antérieurs /œ/, /ø/, /ə/ et /y/ du français manquent en arabe. Ils sont remplacés par les phonèmes les plus proches d'après le degré d'aperture. Le son [œ] devient étiré semi-fermé [e] dans *monteur* [monter] (مونثير), *maquilleur* [maker] (ماكيير), ou fermé [i] dans *tailleur* [tajir] (تبير). Le son [ø] conserve son arrondissement en étant remplacé par le postérieur [o] dans la locution *deux pièces* [dobjas] (دوبياس). Le [ə] peut s'ouvrir en [a] dans *remise* [ramis] (رميس) ou rester

arrondi mais postérieur [o] dans *repère* [rober] (روبير). Le son antérieur [y] s'ouvre d'un degré d'aperture pour devenir [o] dans *butagaz* [botagaz] (بوتاجاز) et *luxé* [loks] (لوكس). Dans d'autres gallicismes, le [y] perd le trait d'arrondissement et devient étiré semi-fermé [e] dans *caricature* [karikater] (كاريكاتير), *doublure* [dobler] (دوبلير), ou fermé [i] dans *ceinture* [santir] (سنتير), *jupe* [zibah] (جيبه). Ainsi ces voyelles tendent-elles à s'assimiler aux sons voisins. Le [ə] s'aligne sur le postérieur [o] dans *reportage* [robortaz] (رپورتاج) et *retouche* [rotoʃ] (رتوش), sur l'étiré fermé [i] dans *petits fours* [betifor] (بتيفور) ou [j] dans *atelier* [ʔatelʒeh] (أتيليه). Le son [œ] s'assimile progressivement au postérieur arrondi [o] dans *docteur* [doktor] (دكتور), et le [y] s'assimile régressivement à l'antérieur étiré [e] dans *surréal* [serjali] (سريالي). Dans *sulfate*, le son [y] se transforme en son arrondi [o] ou s'aligne sur l'étiré ouvert [a] qui suit pour donner les deux variantes : [solfat] ou [salfat] (سلفات).

- Phonèmes consonantiques

Alors que le système consonantique arabe est plus riche que celui du français, des consonnes françaises représentent des cases vides en arabe. L'arabe ne possède qu'un seul phonème bilabial oral, le /b/, et cette caractéristique phonologique s'étend également aux dialectes. Les gallicismes contenant le phonème sourd /p/ s'intègrent par la sonorisation du phonème. En position initiale, cette modification phonétique est aperçue quel que soit le son vocalique suivant : *pension* [bansjon] (بنسيون), *pané* [baneh] (بانيه), *purée* [bijoreh] (بيوريه), *pétrole* [betrol] (بترول). Au milieu de mots, la sonorisation du son se fait en position implosive : *diapason* [djab-zon] (ديابزون), *capsule* [kab-sulah] (كبسولة), *réception* [reseb-sjon] (رسبسيون) ; ou explosive : *découpage* [deko-baz] (ديكوباج), *capitoné* [ka-betoneh] (كابيتونيه), *compote* [kom-bot] (كمبوت). En finale, le son sonore est également attesté : *écharpe* [ʔeʃarb] (إيشارب), *cape* [kab] (كاب), *robe* [rob] (روب), etc. La sonorisation du son [b] peut changer le mode d'articulation des sons voisins. Une assimilation partielle se réalise dans *aspirateur* [asberater] (أسبراتير) par le transfert régressif de la sonorité au son sourd [s] : [azberater]. Aussi une assimilation partielle s'observe-t-elle dans *capote* [kabot] (كبوت) où le [t] peut se sonoriser sous l'influence progressive du [b] : [kabod].

Par ailleurs, le phonème labio-dental sonore /v/ n'existe pas en arabe classique et moderne, il est remplacé par le sourd /f/ dans les emprunts *archive* [ʕarʕif] (أرشيف) et *vitesse* [fitis] (فتيس). Or, en arabe égyptien, le son sonore [v] est emprunté aux langues européennes et s'intègre dans le système phonétique. Il peut être facultatif dans certains cas, tels que *octave* [ʕoktaf] / [ʕoktav] (أكتاف), *rotative* [rotatif] / [rotativ] (روتاتيف); et quasiment fixe dans les autres : *déviateur* [devjater] (دفيستير), *rendez-vous* [randevoh] (رندفوه), *vitamine* [vitamin] (فيتامين), *voile* [vowal] (فوال). Normalement, l'emprunt des sons étrangers est effectué par des locuteurs bilingues. Ce sont eux qui deviennent capables d'introduire de nouveaux sons dans la langue d'origine et de les adapter aux locuteurs unilingues (Fries & Pike, 1949, p. 39). Or, une hypercorrection s'observe dans la prononciation du nom propre *Tour Eiffel* [borg ʕivel] (برج إيفل) où le son étranger [v] se substitue au familier [f].

2.2.2. Phonèmes indigènes surajoutés

D'autres phonèmes arabes se surajoutent à la structure des gallicismes. Certes, cette adjonction altère plus ou moins manifestement la forme originale des mots empruntés, mais elle les intègre davantage dans la langue d'accueil.

- *Hamzah initial*

En arabe, les voyelles peuvent constituer des syllabes initiales dans les mots, mais les gallicismes commençant par voyelle tendent à la précéder par la consonne occlusive glottique [ʕ] (*hamzah*). Ce coup de glotte se fait même si les emprunts se situent à l'intérieur d'un groupe rythmique. Tous les voyelles initiales sont précédées par ce son sourd, tels que *entrée* [ʕantereh] (أنتريه), *orgue* [ʕorg] (أورج), *enzyme* [ʕenzim] (أنزيم), etc.

Le *hamzah* initial s'observe également avant les groupes consonantiques initiaux des emprunts au français et aux autres langues étrangères par l'arabe. Ce son sourd est suivi d'un son vocalique bref, et les deux se transcrivent à la fois par la lettre *alif* (Blachère & Gaudefroy-Demombynes, 1975 [1937], p. 30). La raison de cet ajout est que, en arabe, les consonnes ne peuvent pas se succéder dans une même syllabe. Dans toutes les positions, la syllabe n'a que l'une des trois structures suivantes : une seule voyelle, une consonne suivie d'une voyelle ou deux

consonnes séparées par une voyelle brève ou longue (Blachère & Gaudefroy-Demombynes, 1975 [1937], p. 29). Pour les gallicismes, la voyelle qui suit le son glottique peut s'aligner régressivement sur la première voyelle du mot original, comme dans *glacé* [ʕaglaʃeh] (أجلاسيه) et *style* [ʕistil] (إستيل), ou se différencie : *stade* [ʕestad] (إستاد) et *sport* [ʕesbor] (إسبور).

Cette prosthèse est peu remarquable, la pratique fréquente est la séparation des consonnes initiales par une voyelle brève. Cette voyelle s'assimile régressivement à la voyelle qui suit les consonnes, comme dans *drapé* [darabeh] (درابيه) *crêpe* [kereb] (كريب), *crème* [kerem] (كريم), *crochet* [koroʃeh] (كروشيه), *chlore* [kolor] (كلور). Aussi une différenciation peut-elle s'observer entre ces voyelles dans d'autres gallicismes : *granite* [geranit] (جرانيت) et *classique* [kelasiki] (كلاسيكي). Des derniers gallicismes ont les deux variantes, comme *cliché* [ʕaklaʃeh] / [keliʃeh] (أكلاشيه/كلاشيه).

Par ailleurs, la séparation des consonnes successives par une voyelle se fait en position médiane et finale. La voyelle surajoutée s'aligne souvent sur la voyelle précédente, comme dans les termes spécialisés *estrade* [ʕesteradah] (إسترادة) et *chambre* [ʕambar] (شمبر). Dans d'autres cas, le son surajouté s'accorde avec les sons similaires qui l'entourent. Une harmonie se réalise par une assimilation à la fois régressive et progressive dans *embrasse* [ʕambaras] (أمبراس), *bordereau* [borodoroh] (برودروه), *contrôle* [kontorol] (كنترول).

- Phonème /h/ final

Pendant que ce phonème manque dans le système phonétique du français moderne, il se surajoute aux gallicismes de l'arabe égyptien. Les gallicismes qui finissent par une syllabe ouverte tendent à se fermer par l'adjonction de la consonne sourde [h]. Toute voyelle finale des emprunts suit ce souffle laryngal, à titre d'exemple : *chalet* [ʕaleh] (شاليه), *parquet* [barkeh] (بركيه), *buffet* [bofeh] (بوفيه), *gâteau* [gatoh] (جاتوه), etc.

Au niveau typographique, ce son final correspond à la consonne *haʕ marboʕah* qui se transcrit par le graphème <ه>, ou <هـ> au cas de liaison. Cette consonne diffère de *taʕ marboʕah* dont la prononciation est aussi laryngale sourde, mais se transcrit par un graphème distinct : <ة> ou <ةـ>. Cette dernière consonne est la marque habituelle du féminin en arabe

classique et dialectal, et elle s'observe à la fin de certains gallicismes pour les transformer en féminin dans l'arabe égyptien. Au cas où ces mots se terminent par une syllabe fermée, un [a] bref sépare la consonne finale du [h] surajouté pour éviter la succession des consonnes, comme dans *applique* [ʃablikah] (أبليكة), *papillon* [babjonah] (ببيونة), *capsule* [kabsolah] (كبسولة), *abat-jour* [abaʒorah] (أباجورة), etc.

- Phonèmes vélarisés

L'arabe possède des phonèmes vélarisés distincts de leur équivalent non emphatique. À titre d'exemple, une distinction phonologique est claire dans la prononciation des couples de consonnes dentales occlusives sourdes <ت> ([t]) et <ط> ([tʰ]). Dans la plupart des gallicismes, le son [t] ne change pas, comme dans *tranche* [taraŋʃ] (ترانش), *patinage* [batinaʒ] (باتيناچ), *décolleté* [dekolteh] (دكلتيه). D'autres gallicismes acquièrent le son vélarisé arabe, tels que *tonne* [ten] (طن), *paletot* [balto] (بالطو), *jante* [ʒant] (جنط). Les derniers gallicismes ont les deux variantes comme *tante* [tant] et [tʰant] (تانت/طنط). Un second couple de sons est intégré dans les gallicismes : la consonne constrictive post-dentale sourde [s] (سـ) et l'équivalent vélarisé [ʃ] (صـ). Le son non vélarisé est le plus fréquent, comme dans *lacet* [laseh] (لاسيه), *saucisse* [sosis] (سوسيس), etc. D'autres emprunts ajoutent le son vélarisé comme *salon* [ʃalon] (صالون), *soliste* [ʃulest] (صوليست), *pouce* [boʃah] (بوصة) ; alors que *ascenseur* a les deux variantes : [ʃasanser] et [ʃaʃanser] (أسانسير).

2.3. Altération phonétique

Le changement phonétique peut se faire d'une manière inconditionnée, autrement dit, sans raison due à l'environnement phonétique des sons, ni à la langue cible. Des syllabes s'amuissent dans les gallicismes, et cela changent l'image originale des gallicismes. Une aphérèse se fait pour un petit nombre de gallicismes, comme *aérogramme* [ʃerogram] (إيروجرام) et *élastique* [ʃastikah] (أستيكة). Vu que l'initiale de ces deux gallicismes devient une voyelle, un coup de glotte se surajoute à un *hamzah* qui précède ce son vocalique.

Une économie phonétique s'observe pour d'autres gallicismes qui perdent des syllabes médianes. Une voyelle disparaît à l'intérieur des emprunts *opérette* [ʃobret] (أوبريت), *automobile* [ʃotombil] (أوتومبيل),

différentiel [defransil] (دفرنسيل), *théodolite* [tedolit] (تدوليت). La syncope peut être plus manifeste en raison de la disparition des sons vocaliques et consonantiques, comme dans *cinéma* [sima] (سيما), *accélérateur* [ʕakseleter] (أكسلتير), *calandrer* [gandar] (جندر). Les locutions sont aussi modifiées ; dans *chambre noire*, le [r] du nom disparaît et un [a] s'ajoute par influence progressive : [ʃambanwar] (شمانوار). Les locutions prépositionnelles perdent la préposition qui relie les noms, comme dans *piéd à coulisse* [bokolis] (بكوليس) et *chef de hall* [ʃefhol] (شفهول).

L'altération peut être due plus à la paresse qu'à l'économie dans le cas d'apocope. La disparition des sons finaux des gallicismes est définitive dans *klaxon* [kalaks] (كلكس) et *kaolinite* [kolin] (كولين) ; mais facultative dans *bobinage* [bobinah] / [bobinaʒ] (بويينة/بوييناج), *linotype* [lenjoh] / [lenoteb] (لينوه/لينوتيب).

3. Étude sociohistorique des gallicismes de l'arabe égyptien

Le transfert des mots français vers l'arabe égyptien prend la forme typique de l'emprunt linguistique, celle du « processus par lequel une langue L1 dont le lexique est fini et déterminé dans l'instant T, acquiert un mot M2 (expression et contenu) qu'elle n'avait pas et qui appartient au lexique d'une langue L2 (également fixe et déterminé dans l'instant T) » (Rey-Debove, 1973, p. 107). Les gallicismes de l'arabe égyptien ne sont que les signifiants des objets empruntés à la culture française au cours de la renaissance moderne au XIX^e siècle.

La relation entre les Français et les Égyptiens n'est pas récente, elle remonte au XVI^e siècle. En 1517 et après plus de 260 ans du règne mamelouk, l'Égypte a fait partie de l'empire ottoman, empire qui avait des traités politiques avec la France ; tel que celui qui a eu lieu en 1528 entre François I^{er} (1494-1547) et Soliman I^{er} (1494-1566) et qui a permis aux Français d'avoir un consulat en Égypte (Gaultier-Kurhan, 2015, p. 48). À partir de ce traité, des marchands français sont venus en Égypte, mais ils n'étaient pas nombreux. Une vingtaine de marchands ont vécu à Alexandrie et au Caire pour vendre des marchandises en provenance de France, telles que les étoffes (Gaultier-Kurhan, 2015, p. 49). Le XVIII^e siècle a témoigné des conflits entre les Ottomans et les Mamelouks en Égypte, conflit qui a encouragé les Français à conquérir l'Égypte et à

réaliser l'ancienne ambition de Louis XIV (Bilici, 2004). En 1798, l'armée de Napoléon Bonaparte a débarqué à Alexandrie, mais ne s'est installée dans le pays que trois ans.

3.1.Contact d'adstrat

Sur le plan linguistique, la période de l'expédition n'a signalé aucun contact entre le français et l'arabe égyptien. Contrairement aux autres pays colonisés, les conquérants français n'ont pas exercé de politique de francisation en Égypte ; ils ont accompagné des traducteurs vers l'arabe pour communiquer avec les cheikhs de l'institut religieux Al-Azhar et les notables du peuple égyptien. Aussi ont-ils apporté en Égypte une imprimante ayant des caractères arabes pour distribuer des documents en arabe aux lettrés du peuple qui ne connaissaient pas du tout le français (Gaultier-Kurhan, 2015, p. 62). Le contact linguistique a démarré après l'acte militaire. Il s'agissait du contact d'adstrat, contact pacifique qui n'a pas abouti à la disparition des langues.

À partir du XIX^e siècle, des relations politiques ont été rétablies entre la France et l'Empire ottoman. En 1802, le traité de Paris a été signé entre les deux parties, et il a permis à deux consuls français de venir à Alexandrie et au Caire en 1803 ; respectivement Bernardino Drovetti (1776-1852) et Mathieu de Lesseps (1774-1832), et ce dernier est le père de l'ingénieur Ferdinand de Lesseps qui a dirigé le percement du canal de Suez (entre 1859 et 1869). En 1805, la Sublime Porte a nommé Mehmet Ali (1769-1848) au gouvernement d'Égypte. Ce gouverneur a décidé de tourner le dos au passé conflictuel et de profiter du progrès occidental à régénérer l'Égypte.

Après avoir établi la stabilité politique en massacrant ses opposants mamelouks en 1811 à la Citadelle de Saladin au Caire, Mehmet Ali a mené une vraie renaissance dans le pays. Il l'a régénéré à l'aide des professionnels étrangers, surtout français. En 1817 et à Alexandrie, il a fondé *diwan al-tizarah wa-l-mabi'at* (Bureau du commerce et des ventes) pour contrôler le commerce et organiser l'embauche des techniciens et artisans étrangers en Égypte (Alleaume, 1993). Les personnels industriels ont été recrutés au terme d'un contrat de travail signalant leurs droits et devoirs. Un grand nombre de manufactures ont été construites au XIX^e

siècle. Mehmet Ali a commencé par importer les machines nécessaires à l'Europe et embaucher les techniciens et artisans étrangers capables de les faire fonctionner (Alleaume, 1987-1988).

3.2. Emprunts par les voies orale et écrite

L'emprunt des mots français en arabe égyptien s'est effectué par le contact direct avec des Français en Égypte et en France. Alors que les deux peuples ne connaissaient pas la langue de l'autre, ils ont pu mener une vraie relation économique et culturelle dont les résultats continuent de progresser jusqu'à nos jours. Au XIX^e siècle, des écoles techniques ont été annexées aux manufactures pour que les professionnels français transmettent leurs connaissances aux ouvriers égyptiens. Dans les années 30, des écoles supérieures ont été spécialisées en études de technologie militaire, civile et d'administration (Crozet, 1996).

Les écoles techniques ont accueilli un grand nombre d'étudiants, et elles ont qualifié les mains-d'œuvre pour se substituer aux artisans étrangers et pour réaliser de l'autonomie industrielle (Batou, 1991, p. 86). Dans ces écoles, l'enseignement s'est fait à l'aide des interprètes des langues étrangères vers l'arabe. Les interprètes ont eu tendance à utiliser l'équivalent adéquat des mots étrangers ou à les introduire tels qu'ils sont dans le discours arabe. Les ouvriers n'ont pas été censés apprendre les langues, et cette réalité justifie le changement phonétique des gallicismes.

L'enseignement de la langue française s'est fait en France pour des boursiers égyptiens. La première bourse envoyée en France date de 1826, et les étudiants ont été inscrits dans les domaines militaires et civils. Ensuite, le nombre de boursiers a multiplié et, en 1844, les princes les ont joints (Batou, 1991, pp. 327-331). Ces bourses ont servi à créer des experts égyptiens francophones qui ont aidé à la renaissance du pays, comme Rifa'a Al-Ṭaḥṭawi (1801-1873). Cet intellectuel a été un étudiant de la première bourse. Il a appris la langue française et s'est préoccupé de la traduction. En 1841, il a fondé au Caire une école de traduction (*Al-Alsun*) où les étudiants apprenaient l'arabe, le français, le turc, les mathématiques, l'histoire et la géographie (Batou, 1991, pp. 206-207). Au XX^e siècle, des filières francophones ont été fondées dans les universités égyptiennes, et elles offrent encore des études en langue française.

Aussi un enseignement de langue française s'est-il effectué en Égypte grâce à des missionnaires français venant dès la moitié du XIX^e siècle. Dans de nombreuses villes égyptiennes, des écoles françaises ont été établies, écoles congréganistes et laïques qui ont reçu les enfants des Égyptiens et des étrangers résidant en Égypte (Fenolio, 1999, pp. 16-17). Cela a servi à répandre la langue française dans le pays et à faire d'elle une langue véhiculaire entre les différentes nationalités qui y vivaient. Les conséquences de cet enseignement se sont traduites au début du XX^e siècle par l'évolution du mouvement de la traduction vers l'arabe, la publication des périodiques de langue française et la naissance d'une littérature francophone d'origine égyptienne (Gérard, 1996, pp. 253-257).

Les gallicismes sont absorbés par l'arabe égyptien, même après la révolution nationaliste de 1952 et la guerre tripartite à laquelle la France a participé contre l'Égypte en 1956. Ces deux événements politiques ont mis fin à l'existence française et étrangère dans le pays, néanmoins les effets du contact antérieur demeurent vivaces dans la vie quotidienne.

4. Conclusion

Les gallicismes manifestent une énorme évolution phonétique dans l'arabe égyptien. La modification des emprunts est, pour la plupart des cas, conditionnée par l'environnement intrinsèque des mots et l'environnement extrinsèque propre à la langue d'accueil. D'un côté, une forte interaction est aperçue entre les phonèmes. À l'intérieur des mots, des phonèmes cessent d'être distincts et se confondent l'un avec l'autre au niveau du mode et du lieu d'articulation ; d'autres se différencient l'un de l'autre en acquérant un trait articulatoire distinctif ; et des derniers se renversent et l'un prend la place de l'autre. Le changement phonétique est total dans certains cas où les emprunts possèdent une forme unique, contrairement aux autres cas où la modification est partielle et deux variantes phonétiques (ou plus de deux) s'attribuent au même emprunt.

De l'autre côté, la nature distincte de la langue d'accueil influe la réalisation phonétique des gallicismes. Les phonèmes spécifiques du français sont remplacés par des phonèmes approximatifs de l'arabe égyptien, surtout les voyelles arrondies antérieures et la consonne sourde /p/. D'autres phonèmes spécifiques de l'arabe tendent à orner les

emprunts et les intégrer davantage dans le système d'accueil, tels que les phonèmes vélarisés et les laryngaux. Un petit nombre de gallicismes a une forme abrégée en arabe égyptien, et cette altération vient de l'amuïssement d'une syllabe initiale, médiane ou finale.

L'analyse sociohistorique des gallicismes démontre que ce transfert lexical s'est fait tout d'abord par la voie orale et qu'il s'est soumis aux habitudes articulatoires des usagers unilingues. Un grand nombre de termes de textile, de mécanique, d'électricité, de véhicule ont été empruntés dans les manufactures et les écoles techniques et à travers le contact entre les artisans français et les ouvriers non francophones. Or, la fondation des établissements éducatifs français en Égypte et l'envoi des boursiers égyptiens en France ont mené ensuite à la création des générations égyptiennes bilingues capables d'introduire, par la voie aussi bien orale qu'écrite, des mots français dans le dialecte égyptien, mots dont la forme est moins altérée.

Ce travail sera suivi par une étude de l'évolution morphologique et sémantique des gallicismes dans l'arabe égyptien. Particulièrement, le versant sémantique devrait témoigner de grands changements en raison du progrès rapide de divers domaines de la vie aux XX^e et XXI^e siècles en Égypte.

Notes:

¹ La translittération des gallicismes de l'étude est faite par les symboles de l'Alphabet phonétique international (API), et c'est dans le but de faciliter la prononciation aux lecteurs non arabophones. D'autres caractères sont utilisés pour transcrire les phonèmes spécifiques de l'arabe. Les caractères [s], [t] et [d] sont des sons emphatiques équivalents à [s], [t] et [d]. Le [ʕ] correspond au son glottique occlusif sourd (⟨ء⟩) et le [ʁ] signale le laryngal constrictif sourd (⟨ع⟩).

² Les étymons italiens sont respectivement : *cioccolata, guanti, maccheroni, torta, vaniglia, pallone, biliardo, comedia, commissario, blusa, moda, sapone, cabina, comodino, mobilia, mosaico, veranda, sirena, console, borsa, fattura, posta, vetrina.*

³ *Drama, bank, role, routine, cocktail.*

⁴ *Ağabey, baba, Fanila.*

Références bibliographiques:

- Ahmed, M. A. (2012). *Les mots français intégrés dans le parler arabe quotidien d'Égypte*. Minia: Université de Minia.
- Alleaume, G. (1987-1988). La naissance du fonctionnaire. Égypte. *Recompositions. Peuples Méditerranéens*, 41-42.
- Alleaume, G. (1993). Les sources de l'histoire économique de l'Égypte moderne aux Archives nationales du Caire. *Annales islamologiques*, t. XXVII, 269-290.
- Batou, J. (1991). L'Égypte de Muhammad-'Ali. Pouvoir politique et développement économique, 1805-1848. *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 2, 401-428.
- Bilici, F. (2004). *Louis XIV et son projet de conquête d'Istanbul*. Ankara: Türk Tarih Kurumu.
- Blachère, R., & Gaudefroy-Demombynes, M. (1975 [1937]). *Grammaire de l'arabe classique*. Paris: Maisonneuve&Larose.
- Carton, F. (1974). *Introduction à la phonétique du français*. Paris: Bordas.
- Crozet, P. (1996). langue scientifique et fait national en Égypte à partir du XIXe siècle . *Les sciences coloniales : figures et institutions*, 259-284.
- Fenolio, I. (1999). Égyptianité et langue française : un cosmopolitisme de bon aloi. *Entre Nil et sable : Écrivains d'Égypte d'expression française (1920-196)*, 15-25.
- Fries, C., & Pike, K. (1949). Coexistent phonemic systems. *Language*, 25, 25-50.
- Gaultier-Kurhan, C. (2015). *Al-cilaqat al-maşrya al-firinsya fi cahd Mehmet Ali 1805-1849*. le Caire: Centre national de traduction.
- Gérard, D. (1996). Le choix culturel de la langue en Égypte. La langue française en Égypte dans l'entre-deux-guerres. *Égypte monde arabe*, 253-284.
- Rey-Debove, J. (1973). La sémantique de l'emprunt lexical. *Travaux de linguistique et de Littérature XI (1)*, 109-123.
- Rouillé, N. (2008). *La prononciation de la langue publique aux XVIIème et XVIIIème siècles*. Sampzon: Éditions Delatour France.
- Waston, J. C. (2002). *The phonology and morphology of Arabic*. New York: Oxford University press.